



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

Le 27 octobre 2021

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 20 octobre 2021, **le règlement 325-2021 relatif au fonctionnement du Comité de vigie du quai Port Lewis**, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 27 octobre 2021.

Pierre Caza
Directeur général et secrétaire-trésorier